

Saint-Laurent-des-Arbres : en route vers le 0 pesticide

Le conseil municipal s'engage dans la démarche 0 pesticide. Les élus souhaitent améliorer les pratiques d'entretien des espaces communaux en prenant en compte l'environnement et la réglementation.

Depuis le 1er janvier 2017, Saint-Laurent-des-Arbres, comme toutes les collectivités, n'a plus le droit d'utiliser des produits phytosanitaires (hors produits de biocontrôle, produits AB et produits à faibles risques) pour l'entretien des espaces communaux, y compris la voirie. Seuls les cimetières et les terrains de sport ne sont pas soumis à cette loi Labbé. Un diagnostic accompagné de préconisations est actuellement réalisé par la Chambre d'agriculture du Gard avec le soutien financier de l'Agence de l'eau (via un PAPPH ou Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles). Le but ? Trouver des solutions adaptées aux problématiques de Saint-Laurent-des-Arbres.

De nouvelles pratiques déjà visibles. De nouveaux massifs sont aménagés avec des bâches recouvertes de pouzzolane. Le 10 mars dernier, notre responsable des services techniques s'est rendu à Générac pour bénéficier de l'expérience d'une commune qui a fait la démarche depuis plusieurs années (photo). La réussite du passage au 0 pesticide repose sur la motivation du conseil municipal, l'implication des agents municipaux et la communication auprès de la population. Ne plus utiliser de désherbant est bénéfique pour la santé et pour l'environnement, mais impose des méthodes de travail différentes et demande beaucoup plus de temps. Cela explique que des herbes aient pu profiter de la situation et que nos trottoirs paraissent moins entretenus.

Les habitants de Saint-Laurent-des-Arbres sont-ils concernés ? Oui nous sommes tous concernés par notre

santé et la protection de l'environnement. Bientôt tous les jardiniers amateurs devront eux aussi ne plus utiliser de pesticides pour désherber leur jardin ou pour tuer les pucerons sur les rosiers ; la vente de ces produits est d'ailleurs déjà limitée (interdiction définitive au 1er janvier 2019). Les solutions qui seront mises en place par la commune pourront servir à tous. Au-delà de la technique, la prise de conscience de chacun est importante. Si chacun d'entre nous entretient le devant de sa clôture, c'est le cadre de vie de tous qui s'en trouvera amélioré.

Info CONCOURS PHOTO
Vous êtes sensibilisés à l'environnement et à la réduction de l'usage des pesticides ; participez au concours photo organisé par la FREDON Languedoc Roussillon. Plus d'information en mairie et sur le site : <http://www.fredonlr.com/jevi/concours-photos>

Numérotation des habitations

Numérotation des habitations : importance de l'adresse normalisée

Il y a déjà quelques années, la commune a procédé à la dénomination des voies et à la numérotation des habitations pour que chaque habitant puisse disposer d'une adresse normalisée et ce en fonction des coordonnées GPS. Il est donc très important pour vous, de supprimer vos anciens numéros de voirie et de ne conserver que le numéro officiel qui doit être mis bien en vue sur votre habitation afin que les secours n'aient aucune difficulté pour vous trouver en cas d'urgence. De même, ce numéro est indispensable pour que La Poste puisse vous acheminer comme il se doit vos courriers.

Pour connaître le bon numéro de voirie, merci de contacter le service cadastre de la mairie au 04.66.50.69.25.

Activité sportive

Gym santé continue à la rentrée 2017/2018

Pour la deuxième année consécutive, la gym « santé » portée par l'association Ma vie poursuit ses cours d'activités physiques adaptées pour les moins jeunes.



L'association se félicite des nombreux participants hommes et femmes et aspire à ce que ce nombre ne cesse d'augmenter pour le bien être de tous.

Les cours se déroulent tous les vendredis matin de 10h45 à 11h45 et de 11h45 à 12h45.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Méryl au 07.85.53.78.82

Les inscriptions se font sur place au Centre Pierre Garcia.

Reprise des cours le vendredi 22 septembre 2017.

Stars 80

Vous souhaitez assister à la tournée phénoménale Stars 80 ?

La mairie vous offre le transport en car. Mais attention, les places sont limitées!

Date du concert : vendredi 17 novembre 2017 à 20h à l'Aréna

Le départ se fera à 18h précise devant le centre socio culturel Pierre Garcia. Le tarif proposé par l'Aréna est de 48 € au lieu de 55€ par adultes et 32 € par enfants en catégorie 2 à droite ou à gauche de la scène en hauteur. Les inscriptions se font en Mairie du 1er Août au 30 Août dernier délai. Les chèques sont à libeller à l'ordre de « Aréna Montpellier »

N° 11 - Juillet - 2017



Trait-d'union
L'officiel de Saint-Laurent-des-Arbres



Edito

Visites de quartiers

Depuis quelques mois, des visites de quartier annoncées par courrier municipal déposé dans les boîtes aux lettres des habitants concernés, ont lieu mensuellement le samedi matin. Ces rencontres avec le maire accompagné d'un ou deux autres élus et les résidents d'une rue ou d'un petit secteur se font sur le terrain.

Ce sont des moments forts d'échanges au cours desquels chacun peut formuler ses remarques et ses préoccupations pour tendre vers un meilleur cadre de vie.

Cette proximité sert à constater de visu les améliorations à apporter mais permet aussi de mettre l'accent sur ce qui fonctionne.

Lors de la dernière visite de quartier (Chemin de la Lauze), les domaines abordés ont été : la sécurité, l'environnement, l'urbanisme, la voirie, la circulation, l'école, l'accès internet, ... Autant de sujets auxquels les Saint-Laurentais s'intéressent.

Parmi les points évoqués, une problématique récurrente a été soulevée au sujet des terrains privés non bâtis situés dans les zones d'habitations et non entretenus par leurs propriétaires. En cette période de sécheresse, la présence d'herbes hautes est susceptible d'abriter des animaux nuisibles et aussi de propager un incendie aux maisons avoisinantes en cas de départ de feu.

Face à l'accueil chaleureux des personnes rencontrées et face à la richesse de ces entretiens, la moti-

vation de l'équipe municipale est confortée dans sa volonté de faire perdurer ces entretiens qui permettent à tous les Saint-Laurentais de s'exprimer sans tabou.

Martine Coeur

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Fidèles à notre façon de faire depuis notre arrivée en mairie, nous souhaitons, à travers ce nouveau numéro du Trait d'Union, vous donner toutes les explications nécessaires sur différents sujets.

C'est que les « fake news », entendez les fausses nouvelles voire les mensonges ou encore les rumeurs, de préférence négatives, touchent aussi notre village. Et je crains malheureusement que, dans les trois ans qui viennent, cela ne fasse qu'empirer...

Alors soyons clairs. Votre équipe municipale est bien entendu concentrée sur les sujets incontournables, et active pour améliorer le mieux-être des Saint-Laurentais. Qu'en est-il donc de la température des classes, du retour à la semaine de quatre jours, de l'évolution du tourisme à Saint-Laurent-des-Arbres, de l'entretien du village ?...

Sur tous ces points, comme sur d'autres sujets, nous sommes tout d'abord à votre écoute ; et nous revendiquons la nécessité de prendre le temps d'agir en toute connais-

sance de cause, et en fonction de nos contraintes budgétaires.

Alors sommes-nous contre le rafraîchissement des classes en période de chaleur ? laxistes face à la possibilité de retour à la semaine de quatre jours ? inconscients de l'importance du tourisme pour la commune ?...

A vous de juger...

Philippe Gamard

Le présent trait d'union, est également l'occasion de vous présenter notamment :

- les nouvelles activités économiques du village comme certaines plus anciennes ;
- les changements inhérents à la réforme des rythmes scolaires avec à nouveau le passage à la semaine des 4 jours ;
- la mutation de Monsieur Girard ;
- les actions du CMEJ ;
- ou encore l'embauche toute récente de Benjamin, en qualité d'animateur du patrimoine pour assurer un circuit de découverte de la commune.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et de bonnes vacances.

Ne pas jeter sur la voie publique. Numéro réalisé avec du papier recyclé. Imprimé par ACSF-Bagnols-sur-Cèze

Rentrée scolaire 2017 - 2018

Suite à la parution du décret n° 2017-1108 du 27 Juin 2017, relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles élémentaires et primaires, la municipalité et le conseil d'école au vu de l'avis majoritaire des parents, ont déposé une demande de dérogation auprès du Directeur Académique des services de l'éducation nationale (DASEN) pour revenir à la semaine de 4 jours dès Septembre 2017.

Le DASEN en date du 17 Juillet vient d'émettre un avis favorable pour cette demande de dérogation dès la rentrée 2017.

Nous vous informons que les horaires scolaires seront les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Le CLAE (garderie scolaire) accueillera les enfants de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 et sera géré par les Francas avec pour responsable Mme MARIE WAZNER tel 06 34 52 42 28. Les enfants pourront être accueillis les mercredis et les vacances scolaires au centre de loisirs de Saint Laurent Des Arbres géré maintenant par l'Agglomération du Gard Rhodanien avec pour responsable Mr MATHIEU IRGENSHEIM tel 06 26 45 37 80.

Cette compétence, assurée par l'Agglomération du Gard Rhodanien, a amené la municipalité à modifier la

convention qui la liait avec les Francas. Ce changement a eu pour conséquence le départ de GREGORY TESTUD de Saint Laurent vers un autre poste de responsable au sein des Francas. Nous tenons à remercier G TESTUD pour son professionnalisme et son dynamisme auprès des enfants et des familles. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Concernant l'Espace jeunes, celui-ci est également géré par l'Agglomération du Gard Rhodanien et son responsable est Mr ADEL SNANE tel 06 26 45 38 91.

Le programme d'animations du mois de Juillet proposait aux ados essentiellement des sorties avec d'autres jeunes du territoire de l'agglomération. Du 07 Août au 18 Août et pour la rentrée scolaire, les activités seront sur place à l'Espace Jeunes.

Ces changements ont généré des inquiétudes et des mécontentements de la part de certaines familles et enfants que nous pouvons comprendre.

Sachez que nous restons toujours attentifs à la qualité de l'accueil et à la prise en charge des enfants et des adolescents de notre commune au sein des différentes structures, en maintenant un travail de partenariat.

Changement du tarif de la restauration scolaire

En préambule, rappelons que nous avons mis en place, en cours d'année, une commission menu, composée d'élus et de parents. Celle-ci a ainsi pu travailler en concertation avec la société « Provence Plats » et recueillir l'avis des enfants après chaque repas.

Ceci étant, le contrat avec cette société arrivant à échéance, nous avons lancé une consultation en vue de choisir le futur fournisseur des repas pour l'année à venir. Outre le prix de revient, la qualité de la prestation était un élément important du cahier des charges soumis à consultation.

Résultat : Si la société « Provence Plats » reste la moins chère, la société API nous a fourni une proposition plus convaincante. Coût supplémentaire : 0,41 € par repas.

Le prix du ticket repas n'ayant pas augmenté depuis 2009, nous avons jugé raisonnable de demander aux familles la prise en charge de 0,20 €, tandis que la commune augmentera sa participation de 0,21 € ; cela portant sa contribution, toutes charges confondues, à 2,76 € par repas.

des écoles qu'il réussit en 1995, année où il obtint un poste à Paris jusqu'en 2003.

Cette année là, il sollicita une mutation dans le Sud de la France pour retrouver son département natal et sa famille.

Il fut ainsi presque entendu dans ses choix et obtint un poste dans le Vaucluse à Sainte Cécile Les Vignes. Maintenu dans son choix de revenir dans le Gard, il fut muté à Lirac l'année suivante puis à Pujaut pendant deux ans.

Il obtint enfin à Villeneuve un poste d'enseignant dans le même établissement qui avait accueilli son père en classe de CE2. C'est donc avec une certaine tendresse qu'il évoque dans son imaginaire le fait qu'il puisse être assis à la place de l'enseignant de son père qu'il se plaisait à imaginer

en face de lui au même âge que ses élèves de l'époque.

C'est en 2008 qu'il arrive à l'école primaire de Saint Laurent des Arbres qu'il quittera donc cette année pour intégrer le Collège d'Aramon en qualité de Professeur d'Histoire Géographie dans les classes de 6e -5e et 4e.

Passionné d'Histoire qu'il se plaît à ne pas qualifier de « matière », il rappelle avoir familialement été bercé par cette discipline du fait de ses Oncles aviateurs pendant la seconde Guerre mondiale ou par son Grand Oncle qui occupait le poste de conservateur du Palais des Papes...

Rien de tel pour évoquer la reconstruction du passé également nourri par une Grand-mère bibliothécaire à Villeneuve les Avignon.

On comprendra mieux ce qui a pu motiver cet enseignant de 48 ans à renouer avec sa passion de toujours et à trouver l'énergie de travailler un concours dans le même temps que celui de la scolarité des élèves qui n'ont pas manqué, avec leurs parents, de lui témoigner toute leur affection.

A la question de savoir ce qu'il souhaitait exprimer aux Saint-Laurentais qui ont croisé son parcours d'enseignant, il répondit avoir été accueilli avec beaucoup de bienveillance de la part des parents. Il souligne également le « bon fond » de tous ses élèves qui furent parfois « vivants » et rappelle l'absence de conflit entre enfants durant toutes ses années d'enseignement.

Il relate également la très bonne équipe d'enseignants avec laquelle il a pu partager ces années d'école primaire.

Tous les Saint-Laurentais souhaitent donc à M. GIRARD bon vent pour s'exercer à sa passion dans son nouvel établissement et tiennent à lui exprimer par un mot simple tout ce qu'ils pensent de son travail accompli à l'école de Saint-Laurent-des-Arbres ... MERCI !

Températures dans les classes

35° à 38°C dans les classes. C'est ce qui a été constaté durant une dizaine de jours à l'école de Saint-Laurent-des-Arbres... et ailleurs.

Si cette situation est très désagréable pour les enfants comme pour les enseignants, il convient tout de même de relativiser. Peu d'écoles et de collèges en effet sont équipés en climatisation. Et un ventilateur est bien peu efficace. Combien en faut-il pour une classe ?

Dans notre école, les classes les plus récentes ont été équipées en climatisation, laquelle a malheureusement été bien mal entretenue pendant des années. Devant les difficultés insolubles pour réparer, nous avons décidé de remplacer le matériel défectueux durant les congés d'été ; un chantier important qui ne pouvait se faire durant la période scolaire. Preuve s'il en est que nous accordons la plus grande importance aux écoles, à leur équipement, à leur entretien et donc aux conditions de travail de chacun.

Nul besoin d'attiser les commentaires. Ce n'est pas en soufflant sur les braises qu'on éteint l'incendie... et qu'on rafraîchit la température.

Tourisme

Le Tourisme à Saint-Laurent-des-Arbres

Qu'en est-il de l'évolution du tourisme, et notamment des visites de nos monuments, sur le village ?

Rappelons que la perte de la compétence tourisme sur la commune est une conséquence de la loi NOTRE. Cette compétence est dorénavant du registre des intercommunalités, quelles qu'elles soient. Seules certaines grandes villes, ayant un attrait touristique particulier, peuvent bénéficier d'une dérogation.

L'agglomération du Gard rhodanien prend en charge l'information touristique mais pas les visites des monuments, trop nombreux à l'échelle du territoire.

Considérant que ces visites sont très importantes pour la vie du village, nous avons décidé, via l'OCCST, de pallier cette difficulté avec l'embauche, pour l'été 2017, d'un saisonnier, historien, chargé d'assurer cette mission.

Vous l'avez compris, nous sommes, à l'échelle communale, comme à l'échelle de l'agglomération, en période d'observation, de diagnostic, pour opérer des choix plus étayés pour 2018.

Recrutement d'un animateur patrimoine

L'OCCST a recruté un animateur du patrimoine pour assurer un circuit de découverte de la commune. Il s'appelle Benjamin et vous attend Tour Jacques D'Euze jusqu'au 30 septembre 2017 aux horaires suivants :

Mardi : 15h-20h - Jeudi : 10h-13h / 15h-18h

Vendredi : 15h-18h - Samedi : 15h-18h

Dimanche 10h-13h / 15h-18h

Contact : Mail : patrimoinesda@gmail.com / Téléphone : 06.44.11.85.58

ERRATUM Bulletin Municipal, relatif aux acteurs économiques

Quelques erreurs et oublis ont été commis dans le dernier BM dont vous trouverez ci-dessous les corrections :

- Le téléphone de **Véronique LE CORRE**, artiste sculptrice est le **06.81.43.81.37**.
- **Gérard VIVIEN** est **LE serrurier cordonnier** sur Saint-Laurent. Vous pouvez le joindre au **06.81.43.81.37**.
- **Catherine TESSIER**, praticienne en massage bien être vous reçoit à son cabinet du lundi au samedi sur RDV. Elle est certifiée par l'école BIOPULSE de Paris et agréée par la Fédération Française de Massage Bien être. **Contact : 06.28.52.25.27**

MERCI M. GIRARD

L'école Primaire Charles ODOYER a dit au revoir et surtout « Merci » à



M. Frédéric GIRARD, Maître de la classe de Cm2 à l'aune des vacances scolaires, au motif de son succès au concours, utile à l'enseignement de l'Histoire au Collège.

Âgé de 48 ans, Frédéric GIRARD, originaire de Villeneuve les Avignon, achève son troisième cycle en DEA, pour intégrer l'Infanterie de Marine à Fréjus où il présente toutes les dispositions pour enseigner l'Histoire Géographie et la culture Générale aux sous-officiers et Officiers de ce corps militaire.

Avec cette particularité que ce régiment fit partie des « casques bleus », la célèbre force de maintien de la paix des Nations Unies, ce qui le conduisit à expliquer à ces militaires la situation géopolitique en Bosnie pour leur permettre de comprendre les enjeux de leurs interventions.

C'est cette première expérience d'enseignant qui lui révéla son goût pour la transmission de la connaissance. C'est donc dans ce contexte qu'il se présenta au concours de professeur

Lorsque le CMEJ découvre la seconde vie des déchets...

Il y a quelques mois, le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes a organisé une journée de ramassage des déchets dans le village. Poursuivant sa réflexion, il a décidé de pousser plus avant cette réflexion pour chercher à connaître le sort des déchets collectés.

C'est par ce raisonnement qu'il a eu l'idée de visiter le service de prévention et de gestion des déchets de l'agglomération du Gard Rhodanien installé à Saint-Nazaire, pour comprendre la destination de ces déchets collectés quotidiennement. Cette visite s'est déroulée le 26 juin dernier avec 6 représentants du Conseil, accompagnés d'une maman d'une jeune élue.

Le Conseil Municipal des Enfants a ainsi pu être sensibilisé aux explications de MM. TAURES et DJOUABI concernant le tri sélectif et l'intérêt à y porter. Ils ont compris que c'est en triant les déchets que ces derniers peuvent être recyclés...ou non ! Et dans ce dernier cas, leur surprise fut grande de constater que les déchets non recyclables justement se trouvaient enfouis dans le sol après avoir été compactés.

Évidemment sensibilisé à la problématique générale des déchets,



le CMEJ s'est attaqué également à la question du rangement des poubelles après le passage des ripeurs sur la commune. En effet, les enfants ont pu constater que de nombreuses poubelles restaient sur la route ou les trottoirs à l'extérieur des maisons une fois vidées, impliquant de les rentrer pour préserver les rues, surtout en cette période estivale où Saint-Laurent accueille les touristes.

C'est la raison pour laquelle le CMEJ

eût l'idée de créer des autocollants de sensibilisation au rangement des poubelles après leur ramassage.

Vous aurez donc constaté que 2 autocollants vert vous ont été distribués avec le présent trait-d'union, pour vous inviter à ranger systématiquement vos poubelles vidées. **Coller ces autocollants sur vos 2 poubelles est donc un signe d'engagement à la préservation de « nos rues sans poubelle pour être plus belles » pour reprendre l'expression des enfants.**

Mais le CMEJ n'a pas souhaité se limiter à l'engagement. Il dispose désormais d'autocollants rouge qui pourront être apposés par les enfants sur les poubelles non rangées...

Soutenons l'association Temra-Line

Naïma Zéamari, Sain-Laurentaise depuis 2009 et Anne Matton, sa collègue de travail depuis 2012 et Orangeoise sont plus que motivées pour gagner la 28ème édition du Rallye Aïcha des Gazelles qui se déroule au Maroc du 16 au 31 mars 2018.

Dès la création du Rallye des Gazelles, il y a 27 ans, Naïma s'était dit « Wouhaou, j'aimerais bien un jour relever ce défi, surtout en qualité de femme maghrébine ». D'année en année le rêve a laissé la place à d'autres projets familiaux, professionnels jusqu'au jour où elle est venue récupérer sa collègue et amie, Anne à l'aéroport après un voyage en Thaïlande et qui l'avait transformée. Dès lors à partir de cette date, le 19



janvier 2017 ; elles ont décidé ensemble de se lancer dans l'aventure pour parcourir 2 500 km, en 9 jours, en plein désert dans la catégorie 4X4.

Avignonnoise de 41 ans, Naïma, maman de 2 enfants Anouk (9 ans) et Léo (11 ans) est aujourd'hui éducatrice spécialisée au sein d'une maison d'enfant à Orange. Anne, Lilloise de 40 ans, maman de Zoé 8 ans, a vécu en Angleterre avant de s'installer dans le Vaucluse en 2005 où elle travaille également comme éducatrice dans la même maison d'enfants que Naïma. Reconnues toutes les deux par leur entourage pour leur caractère de battantes, elles ont créé l'association « Temra-Line » qui signifie « Femmes » en Berbère pour faire ressortir à travers ce nom, la force des femmes et leur détermination.

Cette association a pour objectif de les aider à récolter les fonds nécessaires pour mener à bien leur projet. D'ores et déjà elles ont créé : la « Pizza Gazelle », aux saveurs marocaines, proposée à la pizzeria du Take Away à Orange où pour chaque pizza achetée, une partie est reversée à Temra-Line ; le caramel des Gazelles, qu'elles fabriquent elles-mêmes, à partir d'ingrédients fournis gratuitement par le Casino de Saint-Laurent-des-Arbres. Avec 3 parfums, caramel doux, caramel beurre salé et caramel crunchy, elles font déjà un tabac. Au-delà de leurs projets pour récolter des fonds, elles doivent également se préparer à la conduite d'un 4x4 dans le désert. Ce projet verra le jour dès les vacances de la Toussaint où elles ambitionnent de suivre un stage sur place et d'embarquer leurs 3 enfants pour l'occasion afin qu'ils puissent prendre la mesure de l'ambition de leurs mamans respectives.

Une belle aventure qui a déjà bien commencé mais qui nécessite encore beaucoup de travail et de soutien, puisque le budget estimé est de 27 000€. Alors si vous souhaitez les aider, les soutenir en achetant leur caramel ou plus encore en les sponsorisant pour qu'elles soient sur la ligne de départ et d'arrivée en mars prochain, n'hésitez pas à les contacter par téléphone ou sur leur blog.

Naïma : 06.32.52.53.19

Anne : 06.09.49.27.47

Site web : temra-line.fr

Trait-d'union. Crédit photo : Mairie - Equipe rédactionnelle pour ce numéro : Morgan Aurilio, Martine Coeur, Sophie Floret, Philippe Gamard, Pascale Paulin.

Portrait d'une artiste tatoueuse :



Nîmoise, Emeline Vagneux est dans le milieu du tatouage depuis 18 ans, âge à partir duquel elle a commencé à se faire tatouer avant d'exercer sa passion. Au départ attirée par le monde de la moto, elle a vite souhaité montrer son côté rebelle en se démarquant notamment avec des tatouages de toutes formes et sur tout le corps. A 20 ans, son dos, ses 2 bras et son torse étaient déjà entièrement tatoués.

Très vite, Emeline a souhaité créer ses propres motifs. Dès lors, à 20 ans elle les a dessinés au crayon sur du papier avant de les « transférer » sur ses clients et ce à l'aide d'un dermographe traditionnel. Comme le précise Emeline « *le tatouage est une technique artistique complexe à assimiler nécessitant une très bonne dextérité. En effet, si l'aiguille rentre trop profondément, la peau est altérée, l'encre est diffusée et le trait n'est pas net, inversement si l'aiguille est enfoncée trop superficiellement, le trait s'efface avec le temps.* »

Elle utilise maintenant les dermographe à cartouches qui permettent de réaliser avec le même outil, les traits plus ou moins épais, les ombrages, les couleurs et donc de gagner également du temps. Temps qu'il est important de considérer notamment pour la douleur, puisque celle-ci est estimée équivalente à une brûlure du second degré et pour le tarif, dans la mesure où celui-ci est le plus souvent fixé à l'heure.

Sa passion l'a également conduite à participer à des conventions ou concours, qui lui ont permis de remporter de nombreux premiers et seconds prix dont le plus récent en mai 2017, à la convention de Montélimar, où elle a remporté le premier prix moyenne pièce couleur avec un magnifique vélociraptor tatoué sur le bras de sa compagne Stéphanie, et

qui aura nécessité plus de 50 heures de travail.

Aujourd'hui son professionnalisme et sa renommée ne sont plus à faire puisque au-delà de clients régionaux, certains viennent de Paris ou encore d'Allemagne. Installée depuis 7 ans sur Saint-Laurent, Emeline a ouvert son laboratoire « Eastern Tattoo » en 2011, au **44 Chemin des Sables**. L'atelier est totalement conforme aux règles d'hygiène indispensables dans ce métier, qui impose également une formation à l'hygiène et la salubrité dans les pratiques de tatouage.

Emeline est par ailleurs adhérente au Syndicat National des Artistes Tatoueurs, dont le président n'est autre que Tintin, le célèbre tatoueur des stars et qui revendique le statut d'artiste tatoueur. Il vous faudra compter 100 € de l'heure et entre 2 à 3 semaines de délais, voire plus selon le modèle que vous souhaitez.

Contact :

Téléphone : 06.65.55.88.37

Site web : eastern-tattoo@live.fr

Nouveau : Du « co-working » en coiffure



Depuis le 14 juin, Françoise et Léa vous accueillent dans un salon relooké, au cœur du village. Françoise Vernet, coiffeuse sur la commune depuis 29 ans a eu l'idée de partager son salon, suivant ainsi la tendance du « co-working ».

« *Je connais Léa depuis qu'elle est toute petite* » a confié Françoise, puis elle poursuit : « *Nous partageons le local, les frais liés à notre activité et chacune gère son planning et sa clientèle à sa guise* ». De son côté la jeune femme avait également envie de se lancer à son propre compte, après avoir travaillé notamment pour le salon Stéphane H à Bagnols-sur-Cèze : C'est chose faite aujourd'hui.

D'autant que Léa fourmille d'idées pour faire vivre ce lieu. Nous souhaitons donc la bienvenue à Léa et une belle réussite à toutes les deux dans cette nouvelle aventure !

Salon Styling Française :

06.60.08.10.75 / L'Atelier de Léa

: 06.60.49.76.18 - 4 rue du 8 mai 1945

Alex Gauvin : Conception et réalisation de films promotionnels



Après avoir vécu à Paris où il a travaillé notamment dans la publicité, en production musicale et dans le secteur audiovisuel, vient ensuite le départ pour le sud de la France : « C'est le coup de cœur pour le village de Saint Laurent des Arbres ! ».

Aujourd'hui approvisionneur pour une plate-forme logistique spécialisée dans le bâtiment, il a renoué avec sa passion de toujours : « Depuis tout petit, mon but est de raconter des histoires » confie-t-il.

En janvier 2017 ce féru d'images lance alors son activité : « Je filme surtout pour mon plaisir, je me perfectionne sur des logiciels professionnels, j'améliore mon style ». Son objectif : Mettre en lumière un métier, valoriser un établissement ou bien encore promouvoir un événement à travers la vidéo. Ses clients : les petites et moyennes entreprises, les artisans, les particuliers, les artistes, les offices de tourisme.

Quelques films promotionnels sont déjà à son actif, réalisés notamment dans le cadre du 1er festival de rue d'Avignon, le Salon de l'automobile d'Avignon ou bien encore pour des chambres d'hôtes.

De l'écriture du scénario au tournage en passant par la création musicale, il s'agit pour Alex Gauvin d'offrir à ses clients un véritable produit artistique.

Téléphone : 06 60 53 85 28

Site internet : www.alexgauvin.net